

# OFFRE DE FORMATION

## CHANTIERS URBAINS ET PIETONS Sécuriser les déplacements piétons et maintenir l'accessibilité

en distanciel

**6 avril 2023**

**Le Grand-quevilly  
(proche de Rouen)**





Cette formation vous permettra de sécuriser les déplacements piétons aux abords de vos chantiers et de maintenir la continuité des itinéraires accessibles. Après des apports théoriques sur les enjeux de la mise en accessibilité des chantiers, le cadre réglementaire et les bonnes pratiques, des études de cas concrets et une sensibilisation sur le terrain seront proposées.

Les cheminements piétons au sein des quartiers en chantier peuvent être difficilement praticables par tous. La mise en place des chantiers urbains est caractérisée à la fois par un espace public où cohabitent de nombreux usagers et de multiples usages, mais aussi par l'intervention d'une multitude d'acteurs. L'articulation entre ces différents intervenants (maîtrise d'œuvre voirie, maîtrise d'œuvre bâti, entreprises et concessionnaires de réseaux) nécessite une surveillance en continu et une formation à cette problématique. La prise en compte des piétons, lors de chantiers en milieu urbain, doit répondre à deux objectifs essentiels : garantir leur sécurité et leur confort, vis-à-vis des dangers liés aux travaux et à la circulation ; assurer la continuité de la chaîne du déplacement et maintenir son accessibilité.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Garantir la sécurité et le confort des déplacements des piétons pendant les chantiers
- Connaître les besoins et les difficultés des personnes à mobilité réduite
- Connaître la réglementation accessibilité et identifier les bonnes pratiques en fonction du chantier
- Savoir sécuriser et signaler les chantiers
- Maintenir la continuité des itinéraires, informer les usagers



## NIVEAU PRÉ-REQUIS

Aucun



## OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances théoriques
- Échanges sur des cas concrets
- Mises en situation sur le terrain

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Dispositif d'évaluation des acquis

## PUBLIC



- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre, conducteurs de travaux des entreprises de BTP
- Bureaux d'étude

## FRAIS D'INSCRIPTION

700 € HT net par participant (TVA à 0 % s'agissant de formation)  
Déjeuner inclus

**DURÉE**

**1 journée**

# PROGRAMME



MATIN

**9H00. Accueil des participants, tour de table et recueil des attentes**

**9h30 - 12h00. Apports théoriques**

**Déplacements piétons et sécurité aux abords des chantiers :**

Introduction et enjeux

**Cas pratique d'une personne en situation de handicap :**

Quels impacts de la gestion du chantier sur ses déplacements ?

**Cadre réglementaire et bonnes pratiques :**

- Assurer la continuité des itinéraires
- Signaler, matérialiser, éclairer
- Maintenir les accès riverains, commerces et transports collectifs
- Informer

*Pause déjeuner*

APRES-MIDI

**14h00 - 17h00. Mise en pratique**

**Boîte à outils pour maintenir l'accessibilité en phase chantier**

**Études de cas concrets et échanges de bonnes pratiques**

**Sensibilisation sur le terrain : « vivre » l'expérience de handicap aux abords des chantiers**

**Évaluation des acquis et bilan de la formation**



## LES ATOUTS DU CEREMA

- ✓ Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- ✓ De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- ✓ Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

## COORDINATION DE LA FORMATION

**Pauline GAUTHIER**

Cheffe de projets Accessibilité

## INFORMATIONS ET INSCRIPTION



[formation.catalogue@cerema.fr](mailto:formation.catalogue@cerema.fr)